

## Assemblée communale du 27 mars 2024, 20.00 h, centre visiteurs Mont Terri, Saint-Ursanne

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 14 décembre 2023.
2. Prendre connaissance et approuver le projet d'assainissement des installations de pompage de la station de Champs-Fallat (ancien réseau SEC), voter le crédit de fr. 260'000.- nécessaires aux travaux et donner compétence au conseil communal pour se procurer le financement et, cas échéant, consolider l'emprunt.
3. Approuver la demande de naturalisation ordinaire présentée par Sabrina Castellanelli, Saint-Ursanne, ressortissante française.
4. Approuver la demande de naturalisation ordinaire présentée par Karine Sophie Hubner, Saint-Ursanne, ressortissante française.
5. Approuver la demande de naturalisation ordinaire présentée par Olivier Poulain, Epauvillers, ressortissant français.
6. Décider la vente d'une portion de la parcelle No 572 Rière Vasou, Saint-Ursanne, à Irina et Michael Widmann, Saint-Ursanne.
7. Décider la vente de la parcelle No 1217, Sur Prègne, Epauvillers, à Christian Frund, Delémont.
8. Divers.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est déposé publiquement au secrétariat communal, où il peut être consulté, ainsi que sur le site Internet communal. Les demandes de compléments ou de modifications du procès-verbal pourront être formulées lors de l'Assemblée.

Saint-Ursanne, le 28 février 2024

CONSEIL COMMUNAL